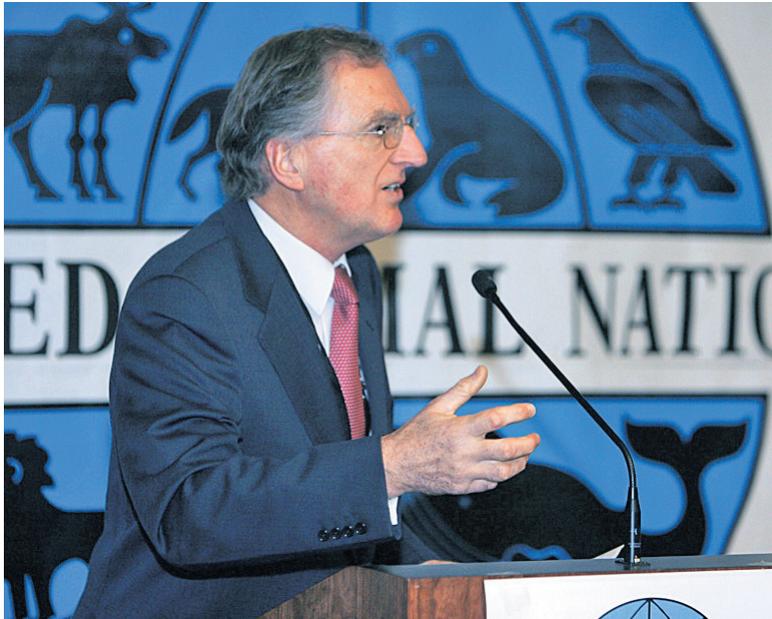


Valeurs éthiques dans la relation entre les humains et les animaux

■ Philippe Roch



Philippe Roch

Les cultures naturelles

Pendant la plus grande partie de son histoire, l'humanité a vécu au cœur de la nature, partageant le destin de tous les êtres vivants. L'importance que les Magdaléniens accordaient aux animaux nous est parvenue par les peintures rupestres des grottes dans lesquelles nos ancêtres célébraient leurs cultes il y a quinze à trente mille ans. Les Celtes ont hérité de cette culture, illustrée par Cernunnos, qui préside à l'ordonnance de la nature, si bien illustré sur le chaudron de Gundestrup. Pour bien des peuples actuels, comme les Pygmées en Afrique, les Papous en Nouvelle Guinée, les Inuits du Grand Nord et les peuples premiers d'Amérique, l'unité entre les humains et le monde animal est une évidence.

Dans notre culture occidentale, Michel de Montaigne au XVI^e siècle s'exprimait magnifiquement en faveur du respect des animaux, mettant sérieusement en question notre supériorité sur eux. Il écrivait dans Les Essais « Quand je me joue à ma chatte, qui sait, si elle passe son temps de moi plus que je ne fais d'elle ? ».

Les concepts religieux

Les adeptes des religions issues d'Abraham, juifs, chrétiens, musulmans, portent un message de respect de la création, œuvre de Dieu. La Bible fait état d'un monde originel végétarien, devenu omnivore après la déchéance, et retrouvant son état végétarien après l'Apocalypse. Le philosophe français Jean Bastaire, apôtre d'un christianisme vert, a

montré combien le pape Jean-Paul II était sensible à la valeur intrinsèque de la nature, qui selon lui participe à la Rédemption. Jean-Paul II parle même d'eucharistie cosmique. Les religions de l'Asie placent la non violence (ahimsa) au sommet des vertus, particulièrement le Jaïnisme dont les adeptes, strictement végétariens, prennent toutes les mesures possibles pour ne pas écraser les insectes.

La vision rationaliste

Emmanuel Kant pensait que la dignité humaine est supérieure à celle des animaux parce que seul l'homme est doué de raison. Mais personne n'est capable de désigner une limite claire entre la raison humaine et celles des animaux. Le rationalisme du XVIII^e siècle, avec René Descartes et Julien Offray de La Mettrie, a créé la notion de l'animal mécanique, comparé à une horloge, allant jusqu'à considérer les cris des animaux qui souffrent comme les grincements d'une machine mal huilée. Le développement des sciences et des techniques a fait croire à une famille de penseurs que l'homme est tout puissant, au-dessus d'une nature qui lui est soumise. C'est le positivisme, le sommet de l'anthropocentrisme : l'homme au centre, ou au-dessus de la nature, une notion aussi erronée que le géocentrisme du Moyen-Âge, qui pensait que la terre est au centre de

l'univers. Cette philosophie positiviste, toujours largement partagée aujourd'hui, considère que la nature est une chose au service de l'homme, ce qui autorise ce dernier à l'exploiter sans précaution et sans limite.

Ce que nous dit la science...

Les découvertes scientifiques confirment les intuitions philosophiques et religieuses des anciens : la nature ne fait qu'un. Tous ses composants obéissent aux mêmes lois, sont composés des mêmes particules élémentaires, des mêmes atomes, et tous les êtres vivants sont régis par les mêmes cinq acides nucléiques, les briques élémentaires de toute vie. Les êtres vivants sont issus les uns des autres et ils participent ensemble à l'évolution globale de la biosphère. Les études génétiques les plus récentes montrent une parenté étroite entre tous les êtres vivants, et tout particulièrement entre les mammifères, dont les ressemblances génétiques sont infiniment plus importantes et nombreuses que leurs différences. La science la plus moderne nous le confirme : nous faisons tous partie de la même grande famille du vivant.

... et la nature

L'unité de la nature est confirmée par l'écologie, qui étudie les relations entre les êtres vivants, et avec leur

milieu. L'écologie nous montre que tout se tient. La vie est le résultat d'un équilibre dynamique, particulièrement évident dans la relation entre proies et prédateurs. Dans la nature un prédateur n'élimine jamais ses proies, car il mourrait vite de faim. La plupart des chasses des lions, des loups ou des lynx se soldent par un échec, donnant ainsi une grande chance de survie aux gazelles, aux cerfs et aux chevreuils.

La nature nous enseigne que la mort est universelle, et qu'elle est même une condition indispensable à de nouvelles vies. La nature ne nous interdit donc pas d'utiliser, ni de manger des animaux. La souffrance aussi existe dans la nature, mais jamais l'acharnement, ni la souffrance infligée par haine, méchanceté ou plaisir. Un animal malade ou blessé ne survit pas longtemps. Ses souffrances sont de courte durée.

La nature nous enseigne de respecter les animaux dans toute leur diversité, de les utiliser avec parcimonie, et de leur éviter autant que possible toute souffrance.

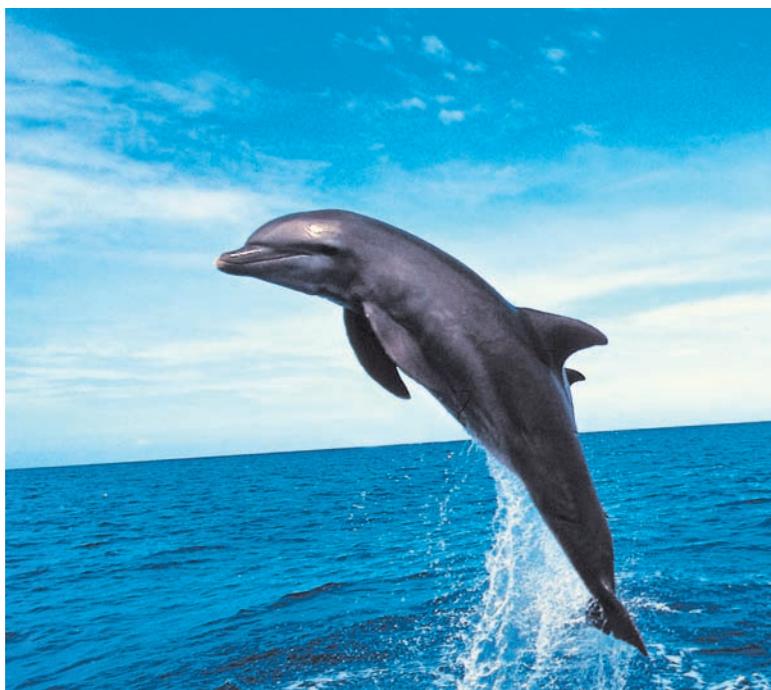
Ethique : la dignité de la créature

Une éthique envers les animaux peut avoir des fondements instrumentaux, relationnels ou moraux. On peut respecter les animaux :

Σ Parce qu'ils nous sont directement utiles, ou parce qu'ils sont des éléments indispensables au bon fonctionnement de la biosphère (valeur instrumentale).

Σ Parce qu'ils sont beaux ou parce que nous les aimons (valeur relationnelle).

Σ Parce qu'ils ont une dignité



Capter des dauphins vivants est aussi cruel que de les massacrer

intrinsèque, indépendante de l'homme (valeur morale).

Tant les traditions culturelles et spirituelles que les évidences scientifiques plaident pour une dignité intrinsèque des êtres vivants. Le peuple suisse, qui se montre depuis longtemps particulièrement respectueux des animaux, a inscrit dans sa Constitution (art. 120) que la Confédération « respecte l'intégrité des organismes vivants », une traduction approximative de l'original en langue allemande qui parle de « dignité » (« Würde »). Quant à la loi suisse sur la protection des animaux, elle a pour but de « protéger la dignité et le bien-être de l'animal. » (Art.1)

De toutes façons, quel que soit notre choix éthique, instrumental, relationnel ou moral, la position dominante que l'homme a prise sur la nature, et son potentiel destructeur, lui imposent une responsabilité directe dans la conservation

des espèces et la protection des animaux.

Le cas des mammifères marins

La parenté de l'homme et des animaux est particulièrement évidente avec les mammifères marins, qui possèdent des capacités intellectuelles et sensibles très élaborées. De nombreux témoignages historiques montrent la proximité des mammifères marins avec l'homme, et une propension des mammifères marins à s'approcher des humains et même à leur porter secours. Les représentations d'humains chevauchant des mammifères marins sont nombreuses et très anciennes, dans la culture celtique et dans la Grèce ancienne notamment.

La limite que nous avons fixée pour le genre humain, qui interdit le cannibalisme et la peine de mort, doit être adaptée aux connaissances actuelles et s'étendre aux animaux physiologiquement

et psychologiquement proches de l'homme.

Conclusions

Des considérations précédentes je tire les conclusions suivantes :

- Tout être vivant à une dignité propre.

- L'homme est un élément de la biosphère.

- La science confirme l'unité du monde vivant

- L'écologie nous montre les règles d'un équilibre dynamique.

- L'exemple de la nature autorise la prédation, mais pas la souffrance volontaire, ni le gaspillage de vies.

- Le cas échéant il convient de limiter la souffrance, de ne prélever que le nécessaire, d'éviter tout gaspillage, de protéger et de restaurer les écosystèmes pour permettre aux espèces de se reproduire.

- Il faut aussi limiter les besoins humains (démographie et consommation), pour ne pas écraser la nature sous le poids de l'humanité et de sa cupidité.

L'éthique, qu'elle soit d'inspiration religieuse, humaniste ou scientifique, condamne clairement les massacres de mammifères marins

Phillippe Roch

Dr es sciences (biochimie)
Ancien Secrétaire d'Etat à l'environnement, Suisse
Membre du Comité d'éthique et de déontologie de l'Université de Genève